



Arguments pour la régulation des grands prédateurs en Suisse

Les arguments de ChasseSuisse en un coup d'œil

L'état de préservation des grands prédateurs est favorable. Toutes les conditions pour leur régulation sont remplies
La régulation permet de préserver à la fois les proies vivant en liberté et les grands prédateurs
La régulation des grands prédateurs entraîne un équilibre compatible entre protection et exploitation
La régulation augmente l'acceptation des grands prédateurs par la population rurale

L'état de préservation des grands prédateurs est favorable. Toutes les conditions pour leur régulation sont remplies

Nos grands prédateurs ne sont pas menacés dans le monde entier

Les grands prédateurs vivant dans les Alpes (lynx eurasiatique, loup et ours brun) ne sont pas des espèces menacées sur le plan mondial. Dans la liste de l'Union mondiale pour la nature UICN (www.iucn.org), ces trois espèces figurent parmi les espèces peu concernées («least concern») et sont donc classées dans la catégorie la plus basse de tous les niveaux de danger prévus.

En Europe, l'état de préservation des grands prédateurs est favorable

En Europe, l'état de préservation des grands prédateurs est également satisfaisant. Ainsi, l'Union européenne se contente des efforts pour la préservation des grands prédateurs pour maintenir les populations au niveau de 1992, lors de l'entrée en vigueur de la directive sur les habitats de l'U.E. (92/43/CEE). L'Europe compte actuellement plus de 10.000 lynx, 17.000 loups et 25.000 ours.

Les populations de grands prédateurs des Alpes ne sont pas menacées

Les grands prédateurs migrent énormément. Leurs populations occupent donc des superficies qui vont bien au-delà des frontières des Alpes. En ce qui concerne les loups, nous nous trouvons en face d'une population apennine-alpine (plus de 1.000 loups). Chez le lynx, la population comprend la région du Jura et des Alpes (avec quelques 200 lynx résidents). Chez l'ours, la zone de peuplement va des Alpes centrales à la Grèce (avec plusieurs milliers d'ours). Toutes ces populations sont viables et suffisamment grandes pour pouvoir survivre à long terme.

La Suisse ne joue pas vraiment un rôle important pour la protection des grands prédateurs

Les grands prédateurs, qui vivaient autrefois dans les Alpes, ont été exterminés par l'homme. Les pools génétiques d'origine ont donc été perdus définitivement. Le patrimoine héréditaire (génotype) des trois espèces de grands prédateurs alpins n'est pas unique. Ainsi, nos lynx sont originaires des Carpates, nos loups d'Italie et nos ours d'Europe du Sud. C'est pourquoi les Alpes en général, et donc la Suisse en particulier, ne joue pas un rôle particulier dans la préservation des grands prédateurs.

La régulation permet de préserver à la fois les proies vivant en liberté et les grands prédateurs

Les grands prédateurs qui ne sont pas régulés menacent la biodiversité

Dans les espaces vitaux fortement exploités et fragmentés, les prédateurs peuvent exercer une influence non négligeable sur la biodiversité. Les grands prédateurs peuvent fortement décimer les populations de proies vivant en liberté. Cela pose des problèmes pour les ongulés comme les che-

vreuils, les chamois et les cerfs mais la situation est encore plus critique pour les oiseaux nichant au sol, fortement menacés (comme par ex. le grand tétras). En outre, les grands prédateurs sont extrêmement mobiles. Si le nombre de proies est fortement réduit dans un endroit, les prédateurs s'en vont ailleurs et (sur)exploitent de nouveaux endroits. Dans les espaces vitaux morcelés, les prédateurs jouissent ainsi d'un grand avantage par rapport à leurs proies.

Des populations suffisantes de proies garantissent la préservation des grands prédateurs

Pour leur bien-être et leur développement optimal, les grands prédateurs ont besoin de populations de proies saines et vitales. Cela a été clairement démontré par l'évolution du loup en Italie: ce n'est que lorsque de nombreux sangliers et chevreuils ont peuplé les Apennins que la population des loups s'y est bien développée et déployée. La préservation de fortes populations de proies garantit la base de l'alimentation des grands prédateurs et réduit la pression de prédation indésirable sur les animaux domestiques. L'objectif d'une gestion responsable des animaux sauvages en Suisse ne peut pas consister à privilégier les grands prédateurs au détriment de leurs proies sauvages.

La régulation des grands prédateurs permet de trouver un équilibre compatible entre protection et exploitation

L'élevage extensif forme la base d'une économie montagnarde durable

Les grands prédateurs reviennent dans des régions fortement peuplées et exploitées. Des siècles durant, la population rurale a créé et préservé de précieux paysages variés. Une économie montagnarde durable y contribue largement et celle-ci a besoin de l'élevage extensif d'animaux domestiques (moutons, chèvres, vaches) compatible avec l'environnement. Cette forme de travail pour l'entretien des paysages a besoin du soutien des pouvoirs publics et a du mal à s'adapter à des éléments supplémentaires aggravants. Si les coûts et mesures à prendre pour une protection efficace des troupeaux sont trop élevés ou si une telle protection est impossible en raison des spécificités topographiques, la régulation des grands prédateurs peut contribuer à désamorcer la situation. Il ne suffit pas d'apprendre à vivre avec les grands prédateurs, la coexistence doit être supportable.

Une régulation responsable des animaux sauvages s'est établie en Suisse

La chasse moderne est durable. Au cours de ces 100 dernières années, les chasseurs suisses ont appris à ne pas exploiter plus que ce que la nature peut offrir. Mais ils ont également largement contribué au retour et à la propagation de nombreuses espèces animales (comme par ex. le bouquetin, le chamois, le chevreuil, le cerf élaphe et le sanglier). Les chasseurs ont donc prouvé que la préservation de la faune autochtone leur tient à cœur. Maintenant, il s'agit d'affiner la gestion par la régulation de prédateurs protégés, mais présents en grand nombre et qui ne sont pas menacés, de façon à ce que leurs proies sauvages aient également une chance et pour que leurs populations restent vitales.

La régulation augmente l'acceptation des grands prédateurs par la population rurale

La condition déterminante pour l'intégration des grands prédateurs est leur acceptation

Les gens sont prêts à accepter la présence d'animaux sauvages. Mais pour cela, il faut que les désagréments et les dommages qu'ils occasionnent restent supportables. Il est également important de pouvoir prendre des mesures lorsque les limites sont franchies. Pensons aux souris dans les maisons, aux escargots et aux blaireaux dans les jardins, aux pigeons dans les villes. Il doit également être possible de limiter les dégâts des grands prédateurs et une régulation doit donc être possible. L'acceptation des grands prédateurs par la population rurale est d'ailleurs la clé pour l'intégration de ces espèces dans les Alpes! La stratégie prometteuse en matière de protection pour une biodiversité variée à l'avenir ne consiste pas en une protection totale mais en la préservation des populations.

ChasseSuisse, mai 2010